



Communiqué de presse  
Bruxelles  
30 mars 2020

**Contact presse**  
Sihame Al Barajraji  
T 02 545 58 34 • M 0491 71 53 00

[Sihame.ALBARAJRAJI@confederationconstruction.be](mailto:Sihame.ALBARAJRAJI@confederationconstruction.be)

## **Construction : Suspension des taxes d'occupation du domaine public**

**Les décisions du Conseil National de sécurité suite au Covid-19 provoquent l'arrêt de nombreux chantiers et impactent gravement le secteur de la construction et la trésorerie des entreprises. La Confédération Construction Bruxelles-Capitale (CCBC) demande donc aux bourgmestres des 19 communes bruxelloises, ainsi qu'à la Région, une suspension temporaire des taxes d'occupation du domaine public.**

*« Selon une récente enquête de la Confédération Construction, 2 entreprises sur 3 rencontrent de sévères difficultés pour continuer leurs chantiers », déclare Jean-Christophe Vanderhaegen, Directeur Général de la CCBC. Les taxes relatives à l'occupation du domaine public peuvent rapidement coûter plusieurs centaines d'euro par mois et par chantier (jusqu'à 2€/m<sup>2</sup>/jour) et impacter négativement la trésorerie des entreprises déjà mise à mal par l'ensemble des coûts fixes qui continuent de courir alors que les chantiers et les rentrées financières sont à l'arrêt.*

***« Nos entreprises font face à un avenir incertain, Cette demande de suspension représente une intervention immédiate pour alléger leurs frais généraux et leur donner un signal positif »***

Outre ce problème de trésorerie, il faut souligner qu'un maintien de ces taxes constitue également une sanction financière non justifiée pour les citoyens à qui seront de toute façon répercutées ces taxes en fin de chantier.

C'est pour ces raisons que la CCBC demande, pour les chantiers qui sont impactés, **une suspension temporaire des coûts liés à l'occupation du domaine public ainsi qu'une simplification administrative, une exonération des frais et des diminutions des délais liés à Osiris\*** soient octroyés pendant l'interruption des chantiers ainsi que pour la réouverture de ceux-ci.

A ce titre, la CCBC cite les communes d'Auderghem et de Leuven qui ont déjà pris la décision de suspendre purement et simplement toutes ces taxes ainsi que d'accélérer et de simplifier les demandes d'occupation suite à la reprise. La CCBC encourage donc l'ensemble des pouvoirs locaux et régionaux à rapidement prendre des décisions similaires.

\*Osiris : Plateforme informatique dédiée à la coordination des chantiers et à la gestion des demandes d'occupations de la voirie publiques en Région bruxelloises.

*La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 16 500 entreprises du secteur de la construction (indépendants, PME et grandes entreprises) actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.*

